

Naturel. Apprécié. Protégé.

Rapport annuel sur l'aménagement forestier 2011-12



Rapport annuel sur l'aménagement forestier

Pour l'exercice du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012



Le ministre des Richesses naturelles
de l'Ontario

**Présenté à son honneur,
le lieutenant-gouverneur de l'Ontario**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre le Rapport annuel sur l'aménagement forestier pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Le ministre,

David Oraziotti

Octobre 2013

Remarque : Une partie de l'information que contient ce document, comme certains tableaux et diagrammes, est impossible à convertir et pourrait ne pas être compatible avec un logiciel de lecture d'écran. Si vous avez besoin d'information précise dans un autre format, veuillez communiquer avec : Ministère des Richesses naturelles et des Forêts Centre d'information, mnr.nric.mnr@ontario.ca, 1-800-667-1940.

Aperçu

Le Rapport annuel sur l'aménagement forestier a été préparé par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRN) afin de répondre aux exigences juridiques prescrites dans l'ordonnance déclaratoire (MRN-71) concernant l'approbation par le MRN de l'évaluation environnementale de portée générale sur la gestion du bois d'œuvre des terres de la Couronne en Ontario. Ce rapport est préparé conformément aux principes et à l'esprit de la *Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne* (LDFC).

Il s'agit du dix-septième Rapport annuel sur l'aménagement forestier, préparé dans le respect de l'ordonnance déclaratoire. Il porte sur la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 et contient, notamment, un sommaire et une analyse des 42 rapports annuels d'unités de gestion remis au MRN en novembre 2012. Sauf indication contraire, les données présentées dans les tableaux et les chiffres contenus dans ce rapport annuel provincial proviennent des rapports annuels des unités de gestion.

Les données faisant l'objet d'améliorations constantes, nous prévenons les lecteurs que des modifications pourraient être apportées aux données au fur et à mesure que des changements sont effectués à l'ensemble des données. Les données et les renseignements, qu'ils soient nouveaux ou mis à jour, qui ont été fournis depuis la publication du précédent Rapport annuel sur l'aménagement forestier figurent dans le présent rapport. Toute erreur ou omission signalée depuis la publication des rapports annuels antérieurs y est également rectifiée ou actualisée. Le niveau de précision des nombres indiqués peut être à l'origine d'erreurs d'arrondissement mineures.

Ce rapport annuel contient des renseignements sur le mode de gestion des forêts de la Couronne de l'Ontario, ainsi que des données de base permettant de comparer les prochains rapports annuels et les activités d'aménagement des forêts. Le présent rapport traite principalement des ressources forestières des terres de la Couronne situées dans la zone d'aménagement forestier (ZAF) et leurs programmes connexes. Les programmes du MRN portant sur les terres privées ou les parcs provinciaux n'y sont pas traités.

De plus amples renseignements sur les programmes du MRN peuvent être obtenus à l'adresse suivante : <http://www.ontario.ca/forêts>.

Forêts de l'Ontario



Perturbations naturelles



Exploitation forestière



Régénération forestière



Évaluation du reboisement



Industrie forestière



Chemins forestiers



Conformité des opérations forestières



Vérifications des forêts



Certification forestière



Peuples autochtones



Sciences & recherche



Résumé

Les forêts de la Couronne de l'Ontario sont gérées de manière durable afin d'assurer leur santé à long terme, tout en revêtant des avantages environnementaux, économiques et sociaux pour la population ontarienne. Le Rapport annuel sur l'aménagement forestier 2011-2012 contient de l'information sur le mode de gestion des forêts de la Couronne de l'Ontario. Ce rapport récapitule les activités d'aménagement des forêts accomplies pendant la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012. Voici un résumé des principales activités d'aménagement des forêts réalisées en 2011-2012 :

- Les conditions météorologiques, la sécheresse et le chablis ont été à l'origine de la mortalité d'arbres sur près de 625 912 hectares de forêts. Les incendies ont touché 631 838 hectares et les insectes et les maladies ont provoqué la mort d'arbres sur 391 980 hectares. Les principales espèces d'insectes ravageurs furent la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la livrée des forêts, et la tordeuse de pin gris. Les opérations de récolte ont produit 12,6 millions de mètres cubes de bois sur environ 114 110 hectares.
- Des voies d'accès ont été aménagées au cours des opérations de récolte et ce sont au total 3 188 kilomètres de routes principales, secondaires et opérationnelles qui ont été construites (la majeure partie étant des routes opérationnelles). L'entretien des routes a porté sur 25 036 kilomètres, la plupart des activités d'entretien routier ayant été effectuées sur des voies principales. Les accès ont été limités en ce qui concerne 687 kilomètres de routes et 586 kilomètres ont été déclassés.
- Des activités de reboisement ont été entreprises sur d'anciennes superficies exploitées, dont 43 648 hectares régénérés grâce à des moyens artificiels (plantation ou semence d'arbres); 65 392 hectares régénérés naturellement, 35 803 hectares débroussaillés, et 73 710 hectares entretenus. L'évaluation du reboisement a été réalisée sur 166 416 hectares et la superficie totale a été évaluée, 85,9 % ayant été déclarés comme respectant une norme sylvicole acceptable.
- Des activités de surveillance de la conformité ont été effectuées dans toutes les unités de gestion forestière, avec quelque 2 552 inspections des opérations forestières réalisées à la fois par l'industrie forestière et par le MRN. Seulement 58 mesures de recours et mesures coercitives furent prises. Le taux de conformité était de 98,6 %.
- Quatorze vérifications indépendantes des forêts ont été menées à bien. Douze des quatorze rapports de vérification ont conclu que, pendant la durée de la vérification, les forêts étaient gérées en respectant de manière générale les exigences prévues par la législation et les exigences des politiques, les exigences relatives à la détention des permis, et les principes d'une gestion durable des forêts. Les équipes de vérification n'ont pas considéré que la forêt Armstrong et la forêt du lac-Nipigon étaient gérées de manière durable et elles ont recommandé de ne pas prolonger le permis de la forêt du lac-Nipigon.
- La plupart des unités de gestion forestière ont conservé leur certification forestière dans toute la province. Cinq forêts ont obtenu pour la première fois leur certification. La certification de six forêts est devenue caduque, principalement à cause de la faillite des compagnies titulaires de permis d'aménagement forestier durable (PAFD).
- Les communautés autochtones ont continué à se mobiliser et à prendre part à des activités d'aménagement des forêts ainsi qu'à des activités de développement économique dans toute la province. Le rapport souligne les réalisations accomplies en ce qui concerne l'accès par les Autochtones aux ressources, aux perspectives en matière de sylviculture, à la formation, à l'emploi, en plus de leur participation à la planification de la gestion forestière.

Faits en bref — 2011-2012

Superficie touchée par des Perturbations naturelles:	1.6 million ha
Superficie récoltée:	114,110 ha
Volume de récolte:	12.6 million m ³
Régénération forestière - naturelle:	65,392 ha
Régénération forestière - artificielle:	43,648 ha
Régénération forestière - autre:	109,513 ha
Dépenses de régénération forestière:	\$57.1 million
Inputs de régénération forestière:	\$62.6 million
Superficie de évaluation du reboisement:	166,416 ha
Industrie forestière fabrication à valeur:	\$4.2 billion
Paie des droits à la Couronne par l'industrie forestière:	\$95.3 million
Industrie forestière nombre d'employés:	35,649
Financement des chemins forestiers:	\$58.8 million
Les chemins forestiers construits:	1,221 km
Les chemins forestiers entretenus:	25,036 km
Total d'inspections de conformité:	2,552
Rapports de conformité:	2,516
Vérifications de menées:	14
Recommandations des vérifications:	157
Unités de gestion forestières avec certification:	28

Forêts de l'Ontario

Sommaire des catégories de terres en Ontario – 2011-2012

- L'Ontario couvre une superficie de 107,6 millions d'hectares (Mha);
- Les terres publiques couvrent 87 % de la superficie de l'Ontario (93,2 Mha);
- Les forêts recouvrent 66 % de la superficie de la province (71,1 Mha);
 - Les forêts productives représentent 52 % du territoire (56,1 Mha)
 - 6 % des forêts productives se situent dans les limites de parcs ou de zones protégées actuels ou prévus
- Une gestion forestière des terres de la Couronne est pratiquée dans la zone d'aménagement forestier (ZAF), soit sur une superficie de 43,8 millions d'hectares s'étendant à travers tout l'Ontario, de Kemptville jusqu'au lac Red.

Les catégories de terres sont récapitulées ci-après et des détails supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les ressources forestières de l'Ontario de 2011 pouvant être consulté à l'adresse suivante :

http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Forests/Publication/MNR_F005110P.html.



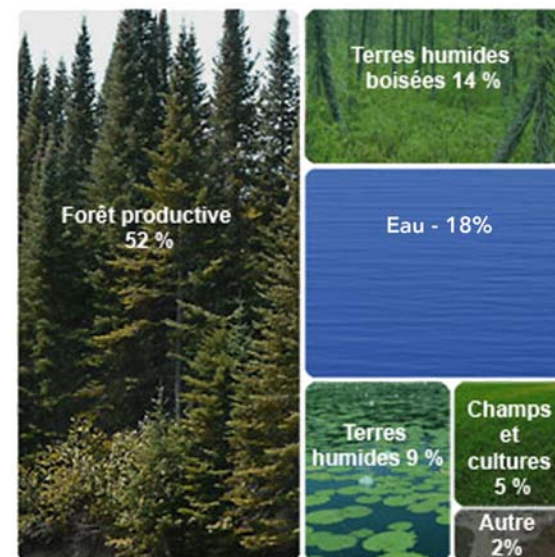
Superficie provinciale totale par catégorie de terres

Catégorie de terres	Superficie provinciale totale en hectares			
	Couronne	Protégée Régions	Autres	Total
Eau	17,028,847	1,819,446	594,998	19,443,291
Terres humides	8,170,336	1,082,148	245,512	9,497,997
Terrains agricoles	32,564	6,901	5,362,145	5,401,611
Autres	816,335	414,077	995,339	2,225,750
Zones humides boisées	12,744,149	1,142,442	1,086,587	14,973,177
Forêt productive	44,683,015	5,276,719	6,134,858	56,094,592
Total:	83,475,246	9,741,734	14,419,438	107,636,418

Forêt boréale près de Chapleau



Superficie totale par catégorie de terres en Ontario



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Perturbations naturelles

Sommaire des perturbations naturelles – 2011-2012

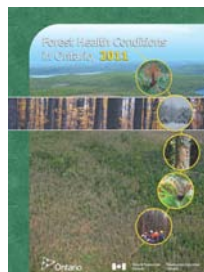
- Les pertes forestières consécutives à la sécheresse et au chablis ont été importantes, avec 9 083 hectares de chablis dispersés dans toute la province et 616 372 hectares de sécheresse;
- L'activité des feux de forêt a été beaucoup plus importante que les années antérieures avec 631 838 hectares, essentiellement dans le Grand Nord. La forêt du lac Trout est celle qui a enregistré la plupart des feux dans des forêts aménagées;
- Les insectes forestiers ont été à l'origine d'une forte mortalité et d'un important retard de croissance. La tordeuse des bourgeons de l'épinette détériore en règle générale de grandes superficies forestières et provoque la pire mortalité parmi les insectes forestiers. La défoliation occasionnée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (245 402 ha) est principalement recensée dans les districts de North Bay et Sudbury; et
- La livrée des forêts (66 938 ha), la tordeuse de pin gris (29 340 ha), et plusieurs autres insectes (45 274 ha) ont connu de petites périodes de prolifération dans toute la province à l'origine de la défoliation.

Pour un sommaire plus détaillé sur l'état de santé des forêts en Ontario, veuillez consulter le rapport sur l'état de santé des forêts en Ontario de 2011 disponible à l'adresse suivante :

http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Forests/Publication/STEL02_197110.html

Des détails sur la situation des incendies de forêt en Ontario peuvent être obtenus à l'adresse

suivante : <http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/AFFM/2ColumnSubPage/268861.html>



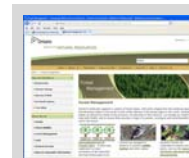
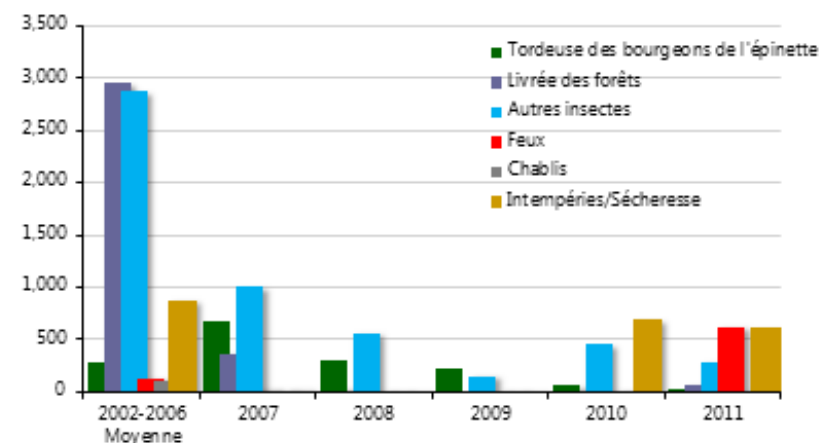
Superficie touchée par des perturbations naturelles en Ontario - 2011-2012

Perturbations	Forêts de la Couronne gérées (ZAF)		
	Superficie en hectares	Superficie en hectares	Volume - Mortalité en mètres cubes
Tordeuse de pin gris	29,340	-	-
Tordeuse des bourgeons de l'épinette	245,402	1,604	46,916
Chablis	9,083	4,419	444,488
Sécheresse	616,372	-	-
Feux	631,838	57,838	8,747,615
Dégâts causés par les intempéries	457	-	-
Baisse tremble	3,488	211	8,624
Autres maladies	1,536	-	-
Livree des forêts	66,938	-	-
Autres insectes	31,191	-	-
Autres insectes nuisibles pour le peuplier ou le bouleau	14,083	-	-
Total:	1,649,730	64,071	9,247,643

Feux de forêt près de Timmins



Superficie touchée par des perturbations naturelles en Ontario – de 2002 à 2011



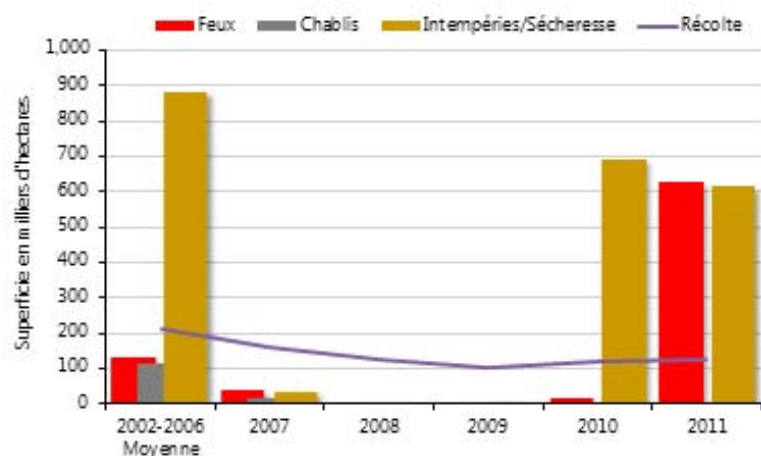
Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



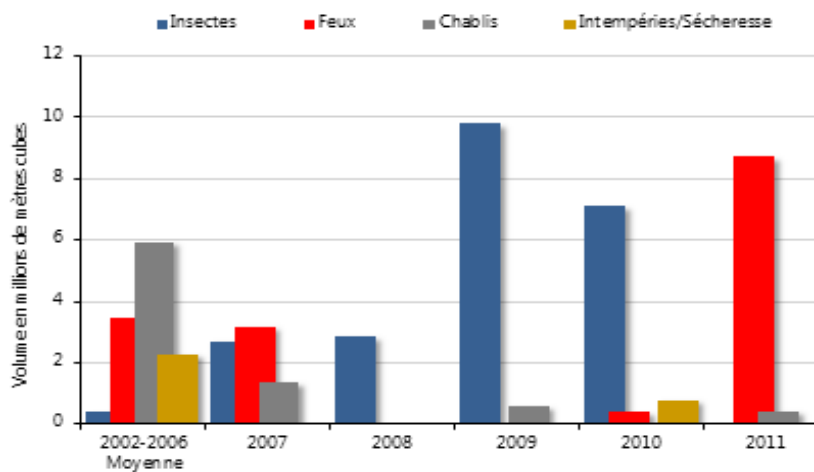
Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Perturbations naturelles

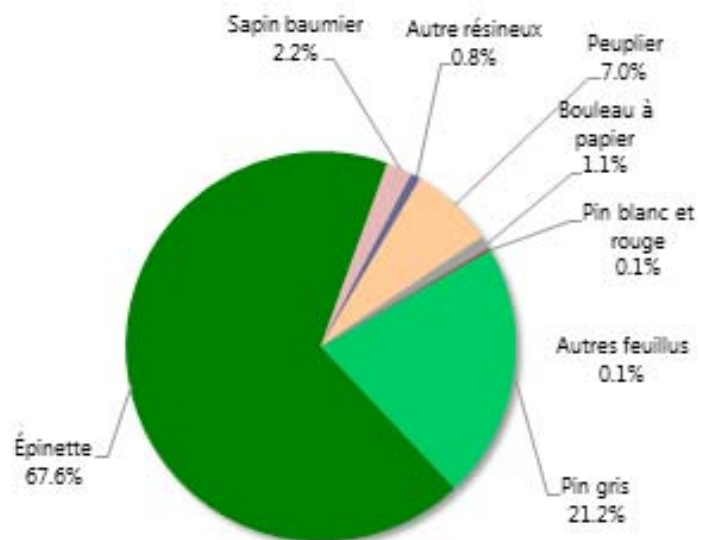
Superficie totale touchée par des perturbations abiotiques - Ontario



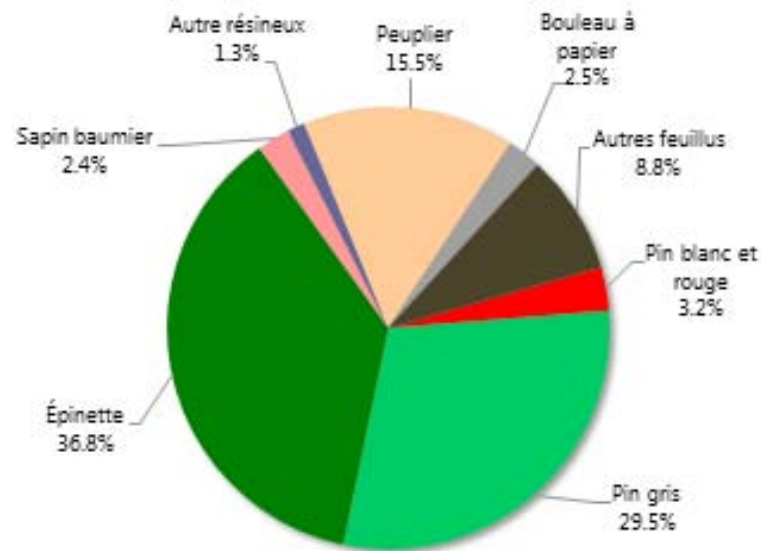
Pertes de volume causées par des perturbations naturelles – ZAF de la Couronne



Pertes de volume causées par des perturbations naturelles par essence - ZAF de la Couronne 2011-2012



Volume exploité par essence – ZAF de la Couronne 2011-2012



Exploitation forestière – Superficie

Sommaire de la superficie récoltée – 2011-2012

- Les marchés des produits forestiers ont poursuivi leur redressement, même si la superficie de récolte est restée en-deçà de ses niveaux historiques.
- La superficie totale de récolte sur les terres de la Couronne a représenté 114 110 hectares :
 - 94 041 hectares (83 %) ont été récoltés selon le système sylvicole de coupe à blanc;
 - 10 719 hectares (9 %) ont été récoltés selon le système sylvicole de régénération par coupes progressives;
 - 9 351 hectares (8 %) ont été récoltés selon le système sylvicole de traitement en futaie jardinée;
- Les niveaux de récolte de 2011-2012 ont représenté 40 % de la superficie de récolte autorisée prévue dans les plans de gestion forestière approuvés; et
- Les perturbations naturelles signalées dans la section précédente représentent une superficie considérablement plus importante chaque année que la superficie récoltée au niveau provincial.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur la récolte et les systèmes de récolte : http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Forests/2ColumnSubPage/STEL02_168575.html

Sommaire des coupes à blanc – 2011-2012

Les rapports annuels des unités de gestion forestière ont été analysés afin d'établir la taille et la fréquence des superficies récoltées selon le système sylvicole de coupe à blanc en 2011-2012:

Guide des paysages de la région de la forêt boréale

- Ce sont au total 1 235 secteurs actifs de récolte en coupe à blanc qui ont été recensés dans le guide des paysages de la région de la forêt boréale, dont 1 184 (96 %) qui couvraient une superficie inférieure à 260 hectares. La taille moyenne des coupes à blanc était de 65 hectares et la taille maximum était de 1 516 hectares.

Guide des paysages de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent

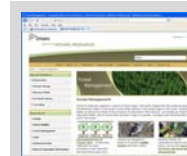
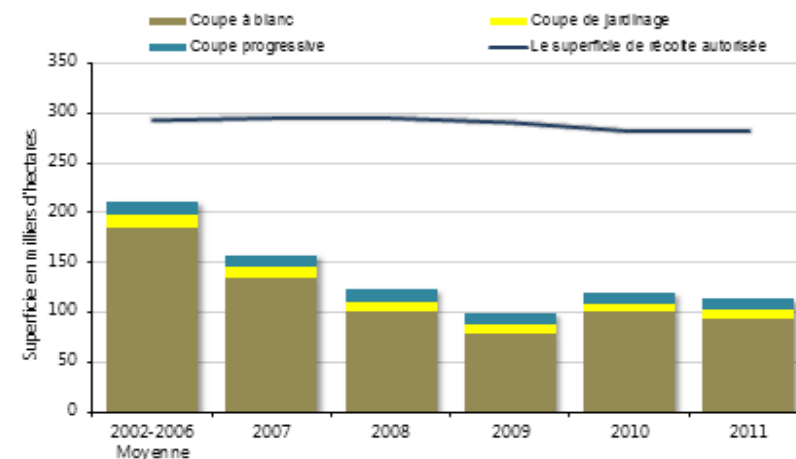
- Ce sont au total 356 secteurs actifs de récolte en coupe à blanc qui ont été recensés dans le guide des paysages forestiers de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, dont 351 (99 %) qui couvraient une superficie inférieure à 260 hectares. La taille moyenne des coupes à blanc était de 40 hectares et la taille maximum était de 484 hectares.

Les rapports annuels des unités de gestion forestière sont affichés sur le site Web de la Section de la planification de la gestion forestière du MRN : <http://www.efmp.lrc.gov.on.ca/eFMP/home.do?currentFmu=&language=fr>. Ces rapports renferment des détails supplémentaires sur la taille des secteurs exploités selon le système sylvicole de coupe à blanc. En 2011-2012, les rapports sur la taille des secteurs exploités sont passés des régions forestières de Rowe aux régions des guides des paysages, conformément à l'approche paysage en matière de planification de la gestion forestière.

Récolte dans la forêt Gordon Cosens



Superficie récoltée selon le système sylvicole



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Exploitation forestière - Volume

Sommaire du volume de récolte – 2011-2012

- La conjoncture et un ralentissement de l'activité de l'industrie forestière ont contribué à un volume de récolte nettement moins élevé au cours des cinq dernières années;
- 12,6 millions de mètres cubes de bois ont été récoltés sur les terres de la Couronne, la plupart étant du bois de résineux (conifères); et
- Le volume total de récolte est légèrement plus élevé que le volume total de mortalité (9,2 millions de mètres cubes dans la ZAF) provoquée par des insectes, des conditions météorologiques particulièrement mauvaises, et les incendies réunis.

Pour plus d'information sur la manière dont les volumes de récolte sont mesurés et contrôlés :

http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Forests/2ColumnSubPage/STDPROD_092484.html

Abatteuse-empileuse récoltant des érables et des bouleaux jaunes près de Blind River



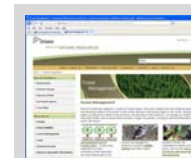
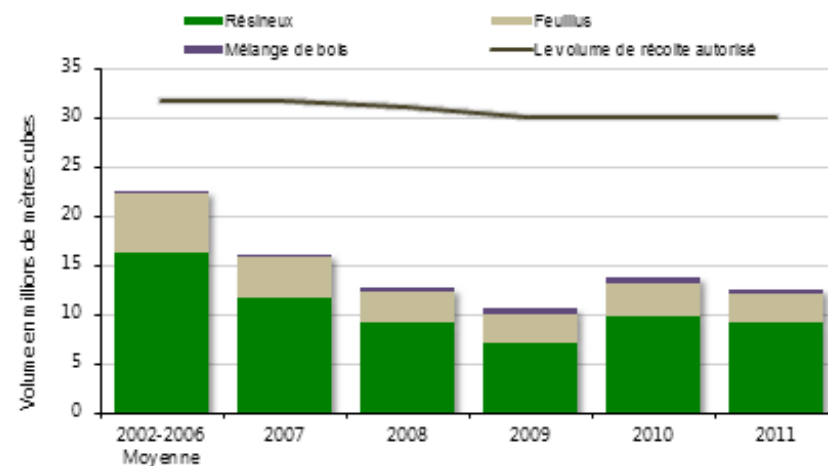
Volume de récolte par essence - 2011-2012

Espèces d'arbres	Volume (en mètres cubes)
Pin blanc	248,483
Pin rouge	152,508
Pin gris	3,714,773
Épinette	4,627,794
Sapin baumier	305,433
Autre résineux	51,802
Total de résineux	9,100,793
Peuplier	1,952,440
Bouleau à papier	314,494
Érable	578,206
Chêne	33,708
Bouleau jaune	79,808
Autres feuillus	51,606
Total de feuillus	3,010,263
Mélange de bois	463,618
Total	12,574,674

Volume de récolte par produit - 2011-2012

Type de produit	Volume (en mètres cubes)
Cogénération à la bio-	
masse	463,648
Composite	1,158,082
Bois de chauffage	182,913
Autres	60,747
Papier	937,721
Pulp	4,046,008
Scierie	5,594,923
Vernis	130,633
Total	12,574,674

Volume de récolte par essence



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Sommaire de l'industrie forestière en Ontario – 2011-2012

- Les forêts de l'Ontario procurent les ressources de base à un large éventail de produits, notamment pour le petit bois d'œuvre, les panneaux de grandes particules, la pâte, le papier, et le papier à journal. Elles servent également de plus en plus à la fabrication de nouveaux produits, comme le biocombustible et la pâte pour transformation chimique comme de la fibre de rayonne;
- L'industrie forestière de l'Ontario continue de subir les conséquences d'une baisse de la demande et de la valeur élevée du dollar canadien qui fait grimper les prix de base en raison de l'indication des cours de change à l'américaine pour les entreprises canadiennes. Le produit des ventes du secteur forestier ontarien est resté au même niveau que l'année précédente, atteignant près de 11 milliards de dollars;
- En 2011-2012, la fabrication à valeur ajoutée, à l'exclusion du bûchonnage, s'est poursuivie au même niveau qu'en 2010 à 4,2 milliards de dollars;
- Les entreprises de fabrication de produits ligneux et de pâte et papier ont enregistré des dépenses en capital et pour les réparations se chiffrant à 781,4 millions de dollars, en légère baisse par rapport aux dépenses de 802 millions de dollars en 2010-2011. Les dépenses en capital et pour les réparations encourues par les compagnies forestières et d'exploitation forestière ont représenté 66,0 millions de dollars de plus, pour un investissement total de 847,4 millions de dollars pour l'industrie forestière;
- L'Enquête annuelle des manufactures de Statistique Canada a estimé, en 2011, à 141 000 le nombre d'emplois dans le secteur forestier élargi (cette estimation englobe les emplois directs, indirects, et induits);
- L'industrie forestière primaire a continué à connaître un grand nombre de mises à pied et de fermetures de scieries. Ce sont 2 343 employés de scierie qui ont perdu leur emploi de façon permanente ou indéterminée; et
- Les paiements des droits à la Couronne par l'industrie forestière se sont élevés au total à 95,3 millions de dollars. Les droits minimums de coupe ont varié entre 1,07 \$ et 4,60 \$ le mètre cube.

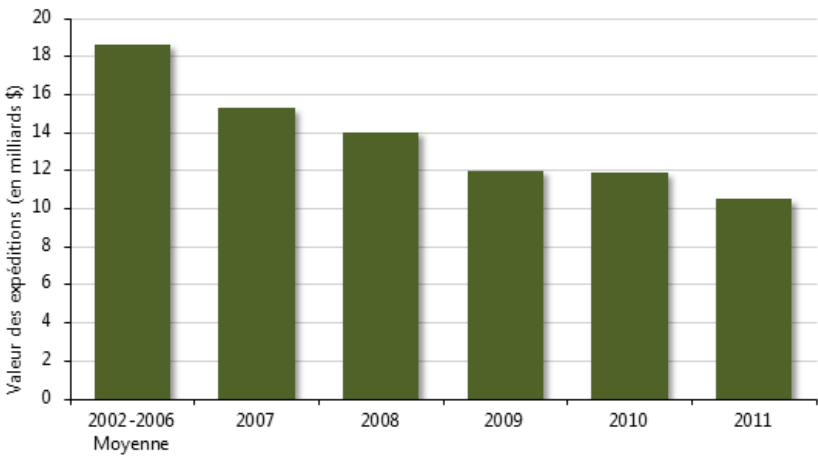
Nombre de permis en vigueur en 2011-2012 par type de permis

Type de permis	Total
Permis d'aménagement forestier durable	35
PERF (commercial)	641
PERF (personnel)	3,045
Total	3,721

Scierie dans le Nord de l'Ontario



Valeur des livraisons de l'industrie forestière



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Industrie forestière

Répartition des activités de fabrication par secteur et par emploi en 2011-2012

Secteur	Fabrication de produits ligneux	Fabrication de papier	Total
Nombre d'établissements	1,608	417	2,025
% de Total Canadien	28%	46%	
Nombre d'employés	15,979	19,670	35,649
% de Total Canadien	18%	34%	
La valeur a ajouté	\$1,245	\$2,982	\$4,227
% de Total Canadien	16%	31%	

Source : Statistique Canada
Chiffres de l’emploi tirés de l’Enquête annuelle des manufactures

Paievements des droits à la Couronne par l’industrie forestière 2011-2012

Catégorie	Paievements (en million \$)
Trésor de l'Ontario	\$32.0
Fonds de réserve forestier	\$17.6
Fonds de reboisement	\$45.2
Compte de reboisement à but spécial	\$0.6
Total	\$95.3



Régénération forestière

Sommaire des activités de régénération forestière, de soins sylvicoles et de protection – 2011-2012

- La baisse des niveaux de récolte des années précédentes a entraîné une diminution du nombre d'arbres plantés et ensemencés, de préparation de terrain, et de soins sylvicoles à l'aide de produits chimiques en 2011-2012;
- La plantation d'arbres a constitué la principale méthode de régénération assistée avec près de 50 millions d'arbres plantés. La régénération naturelle a été l'option privilégiée pour régénérer les superficies touchées par des perturbations naturelles (p. ex., des incendies, des insectes, des événements météorologiques);
- Les niveaux prévus se sont basés sur les activités projetées dans le plan de gestion forestière (PGF) approuvé pour chaque forêt. Une récolte effective a eu lieu sur 40 % de la superficie prévue dans le PGF et des activités de régénération ont bien eu lieu sur 41 % de ladite superficie de récolte;
- Une régénération naturelle s'est produite dans 54 % de tous les secteurs de récolte de coupe à blanc;
- La récolte par coupes progressives a légèrement augmenté par rapport aux années antérieures et le recours au système sylvicole de traitement en futaie jardinée est demeuré à un niveau constant;
- La préparation mécanique des terrains a légèrement diminué en 2011-2012 par rapport à l'année précédente, tandis que les activités de soins sylvicoles ont considérablement augmenté; et
- Aucun programme d'épandage aérien préventif n'a été effectué au cours de l'année.

Sommaire du financement de la régénération forestière – 2011-2012

- Les recettes tirées du Fonds de reboisement ont augmenté en raison d'une récolte accrue. Les dépenses sylvicoles provenant du Fonds de reboisement ont diminué par rapport à 2010-2011, ce qui illustre le niveau de récolte en baisse des années antérieures.

Pour plus d'information sur la régénération forestière :

http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Forests/2ColumnSubPage/STEL02_166047.html

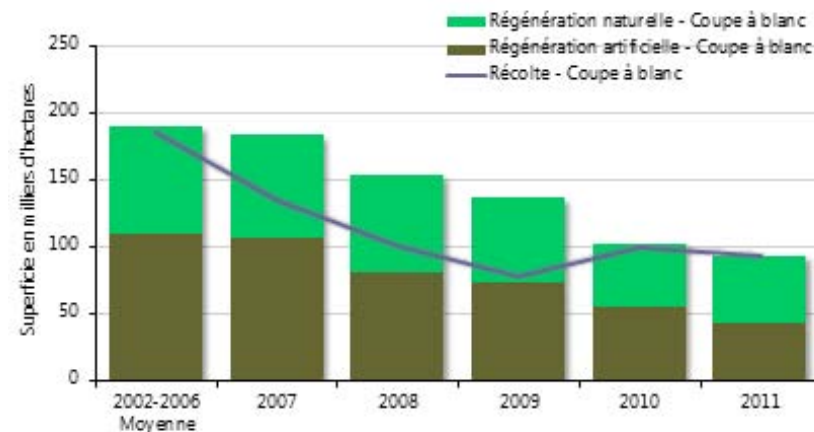
Dépenses et cotisations provinciales – Fonds de reboisement - 2011-2012

Source	Dépenses (en million \$)	Inputs (en million \$)
Fonds de reboisement	43.7	45.2
Fonds de réserve forestier	13.4	17.6
Total	57.1	62.8

Plantation d'arbres dans le district de Cochrane



Aire de régénération – Système sylvicole de coupe à blanc



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Régénération forestière

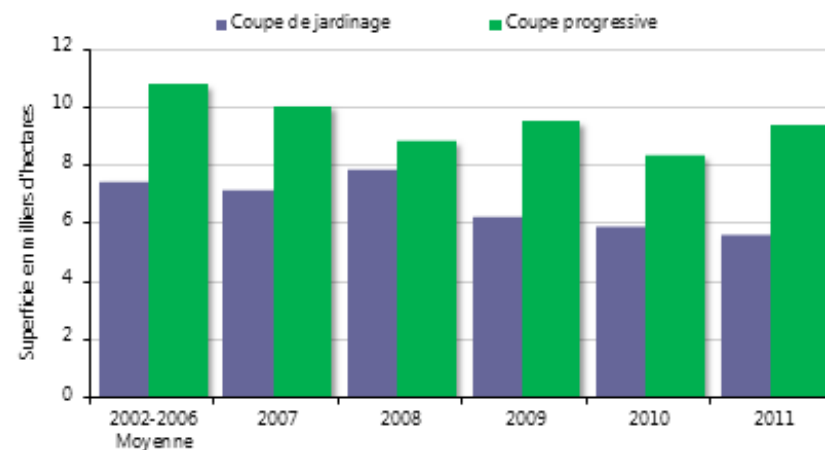
Activités de régénération au niveau provincial - 2011-2012

Méthode de régénération	en hectares
Régénération naturelle	
Coupe à blanc	
Coupe par blocs	39,417
CPRS /CSECA	10,525
Coupe par bandes	-
Coupe avec réserve de semenciers	550
Coupe progressive	5,550
Coupe de jardinage (peuplements inéquiennes)	9,351
Sous-total	65,392
Régénération artificielle	
Plantation	33,861
Arbres (milliers)	49,854
Ensemencement	
direct	9,518
avec préparation de terrain	-
scarifage	269
Sous-total	43,648
Total de régénération	109,041

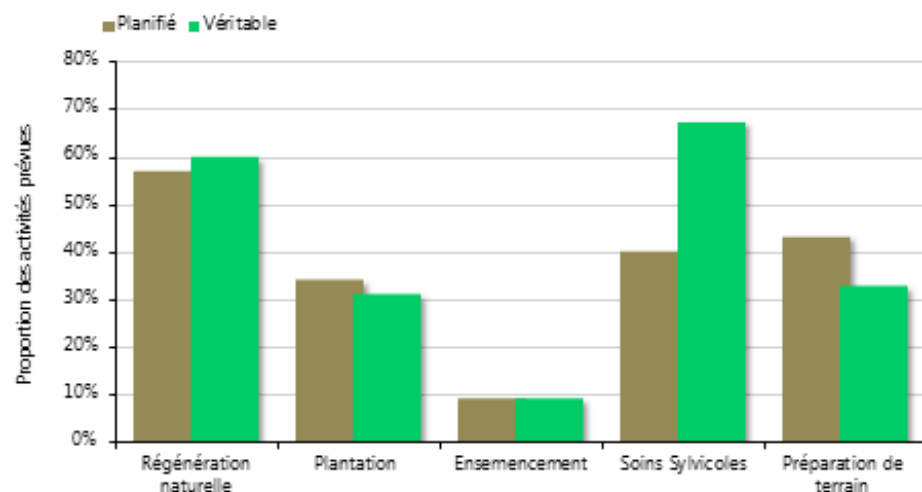
Préparation des terrains/Soins sylvicoles au niveau provincial - 2011-2012

Opérations de maintenance	en hectares
Préparation de terrain	
Traitement mécanique	29,624
Traitement chimique	5,752
Brûlage dirigé	427
Total de préparation de terrain	35,803
Soins Sylvicoles - Nettoyement	
Manuel	575
Traitement chimique (au sol)	3,033
Traitement chimique (par avion)	61,049
Mécanique	-
Sous-total	64,657
Soins Sylvicoles - amélioration	
Peuplements équiennes	5,884
Peuplements inéquiennes	3,169
Sous-total	9,053
Total de soins Sylvicoles	73,710
Protection	
Manuel/antiparasitaire	-

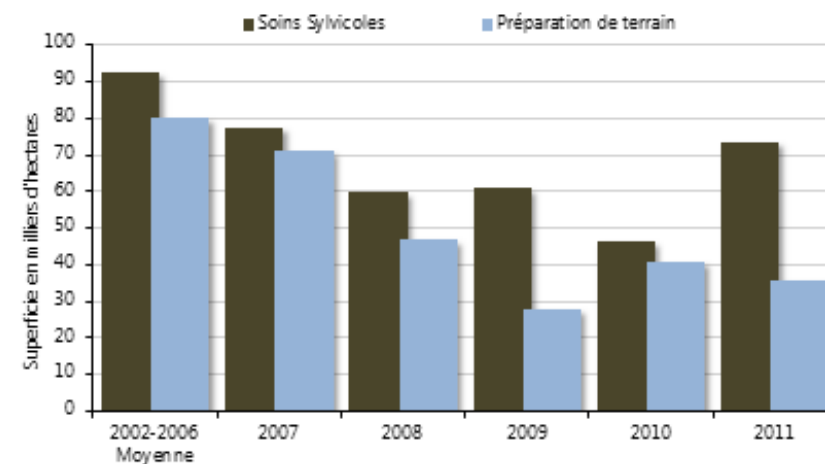
Aire de régénération – Systèmes de traitement en futaie jardinée et par coupes progressives



Aire de régénération - Proportion des activités prévues par rapport aux activités effectives



Aire de régénération - Préparation des terrains et soins sylvicoles



Évaluation du reboisement

Sommaire de la surveillance de l'efficacité en matière sylvicole – 2011-2012

- Les évaluations du niveau de réussite de la régénération constituent une exigence du processus de régénération. L'évaluation fait référence à la croissance libre pour indiquer que les efforts de régénération ont été couronnés de succès;
- La superficie évaluée selon le critère du peuplement en 2011-2012 a été légèrement inférieure à la moyenne à long terme;
- Le taux de succès de la régénération a été supérieur (85,9 %) à la moyenne quinquennale;
- Le taux de succès sylvicole a été inférieur à la moyenne quinquennale. Certains des secteurs évalués n'ayant pas obtenu le statut de peuplements établis pourraient être traités à nouveau à l'avenir pour en assurer le succès sylvicole;
- Dans toutes les unités de gestion forestière, une diminution de l'évaluation du succès de la régénération a été observée; et
- La superficie prévue devant faire l'objet de l'évaluation (conformément au PGF approuvé) était de 265 747 hectares. La superficie effectivement évaluée en 2011-2012 a couvert 166 416 hectares.

Pour plus d'information sur l'évaluation de la régénération forestière :

http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Forests/2ColumnSubPage/STEL02_168577.html

Superficie évaluée – Succès de la régénération - 2011-2012

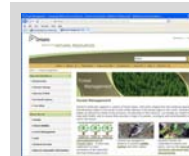
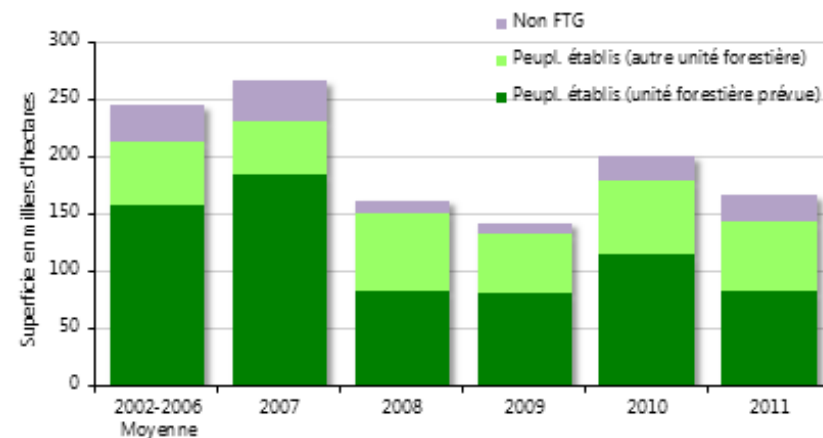
	en hectares
Superficie totale évaluée	166,416
Peuplements établis de unité forestière prévue (succès sylvicole)	82,707
Peuplements établis (succès de la régénération)	60,217
Total des peuplements établis	142,924
Pourcentage du taux de régénération	49.7%
Pourcentage du taux de sylviculture	85.9%

Les pourcentages des taux de régénération et de sylviculture sont comparés à la superficie totale évaluée pour cette année-là. Au niveau provincial, le pourcentage de la superficie évaluée qui a été déclarée « en croissance libre » selon une norme prescrite est appelé « taux sylvicole ». Le pourcentage des superficies qui ont été approuvées selon une nouvelle norme acceptable est appelé « taux de régénération ».

Évaluation du taux de régénération (relevé des peuplements établis) dans le district de Cochrane



Zone d'évaluation du taux de régénération



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Chemins forestiers

Sommaire des Programmes de financement des routes – 2011-2012

- Les dépenses du Programme des chemins forestiers se chiffrent à 2,8 millions de dollars;
- Les dépenses relatives à l'accès aux ressources ont été de 441 429 \$ et les dépenses encourues par le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) pour les routes se sont chiffrées à 2 623 648 \$;
- Le MRN a conclu des ententes de construction et d'entretien des routes avec des titulaires de PAFD et de permis d'exploitation des ressources forestières (PERF) relativement à 42 unités de gestion forestière (y compris l'Agence de foresterie du parc Algonquin); et
- Le programme de financement des routes du MRN a assumé des coûts de plus de 58 millions de dollars pour la construction, la reconstruction, l'entretien et la surveillance des routes principales et secondaires, ainsi que pour la construction/la réparation/le remplacement d'ouvrages de franchissement de cours d'eau. De plus, le secteur forestier a assumé 100 % des coûts de construction et d'entretien de l'ensemble des routes opérationnelles situées sur des terres de la Couronne.

Sommaire de la construction et de l'entretien des routes – 2011-2012

- 1 221 km de routes principales, secondaires et opérationnelles ont été construites, la plupart des routes construites en 2011-2012 étant des routes opérationnelles;
- 25 035 km de routes ont été entretenus, la plupart des activités d'entretien des routes concernant des routes principales;
- 687 km de routes principales, secondaires et opérationnelles disposaient de limitations d'accès; et
- 586 km de routes principales, secondaires et opérationnelles ont été déclassées par des moyens physiques ou naturels.

Pour plus d'information sur les routes forestières :

http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Forests/2ColumnSubPage/STDPROD_092510.html

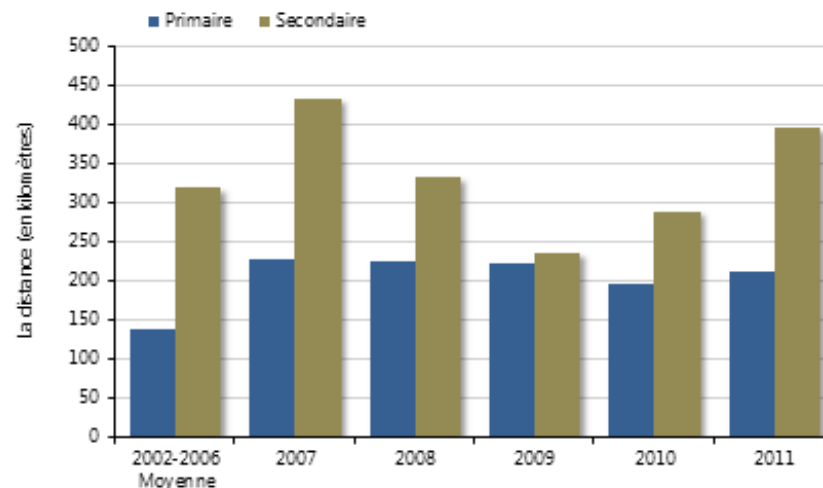
Programme de financement des routes - 2011-2012

Catégorie	Quantité	Chemins construits (en kilomètres)	Chemins construits (en kilomètres)
Primaire	\$ 50,676,243	213.3	12,885.1
Secondaire	\$ 7,656,616	397.3	3,767.8
Opérationnel	n/a	610.5	8,382.6
Total	\$ 58,332,859	1,221.0	25,035.5
Coûts adm. du MRN	\$ 476,141		
Total des fonds dépensés	\$ 58,809,000		

Chemin forestier près de Sioux Lookout



Construction de routes principales et secondaires par année



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Vérifications indépendantes des forêts

Sommaire des vérifications indépendantes des forêts – 2011-2012

- Les vérifications indépendantes des forêts (VIF) sont requises en vertu de la LDFC, une condition de l'évaluation environnementale de portée générale sur la gestion du bois d'œuvre des terres de la Couronne en Ontario du MRN et une exigence en matière de détention de permis pour tous les PAFD. Toutes les unités de gestion forestières ont fait l'objet d'une vérification au moins une fois tous les cinq à sept ans, dans le but de passer en revue les opérations et d'examiner les activités d'aménagement des forêts réalisées depuis la précédente vérification;
- Des VIF ont été menées à bien dans 14 unités de gestion forestière en 2011;
- Les résultats des VIF de 2011 ont été en règle générale positifs. Douze des quatorze rapports de vérification ont conclu que, pendant la durée de la vérification, les forêts étaient gérées en respectant de manière générale les exigences prévues par la législation et les exigences des politiques, les exigences relatives à la détention des permis, et les principes d'une gestion durable des forêts.
- La forêt Armstrong et la forêt du lac-Nipigon n'ont pas été considérées comme étant en conformité avec les exigences prévues par la législation et les exigences des politiques, et elles n'ont pas été jugées comme étant gérées de manière durable. Il a été recommandé de ne pas prolonger le permis de la forêt du lac-Nipigon;
- La forêt Magpie a été considérée comme étant en conformité avec les exigences prévues par la législation et les exigences des politiques (assorties de certaines conditions). Il a été recommandé de prolonger son permis sous réserve que certaines conditions aient été remplies;
- Les forêts Black River et Pic River-Ojibway ont été considérées comme étant en conformité avec les exigences prévues par la législation et les exigences des politiques, mais il n'a pas été recommandé de prolonger leur permis à cause du fait que des titulaires de PAFD avaient été mis sous séquestre;
- La forêt du lac-Seul a été rétrocédée par le titulaire du PAFD à la Couronne et, par conséquent, aucune prolongation de permis n'a été recommandée. La forêt Temagami étant gérée par la Couronne, aucune prolongation de permis n'est requise; et
- Il a été recommandé de prolonger le permis des sept autres forêts ayant fait l'objet d'une vérification en 2011-2012.

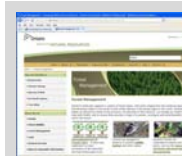
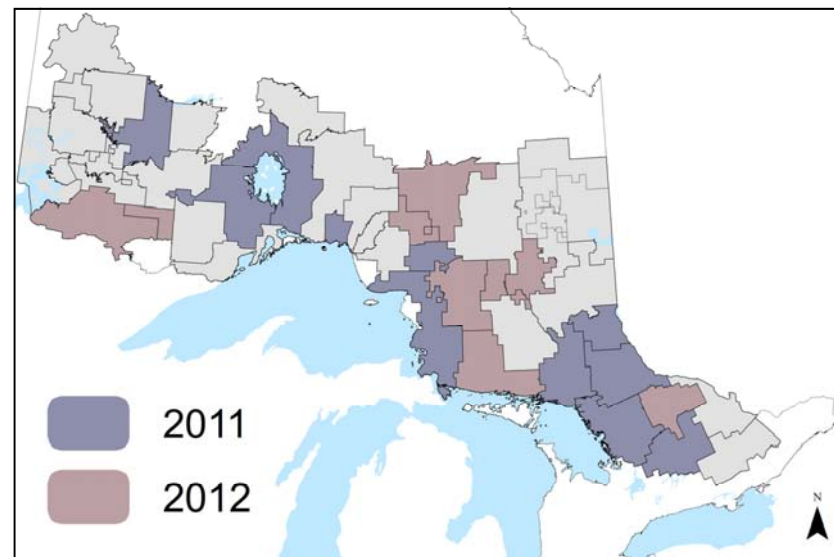
Pour plus d'information sur les vérifications indépendantes des forêts :

http://www.mrn.gov.on.ca/fr/Business/Forests/2ColumnSubPage/STEL02_167046.html

Vérification de la forêt Armstrong



Unités de gestion forestière vérifiées en 2011-2012 et en 2012-2013



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.

Vérifications indépendantes des forêts

Sommaire des vérifications indépendantes des forêts – 2011-2012

Recommandations tirées des vérifications - 2011-2012

Les rapports de vérification ont formulé au total 157 recommandations. Un résumé des recommandations et des pratiques exemplaires par principe de vérification est fourni ci-après. La plupart des recommandations concernaient la planification de la gestion forestière (31 %), la surveillance (22 %) et la mise en œuvre et l'évaluation du plan (21 %). Des détails précis sur les recommandations contenues dans les vérifications peuvent être obtenus sur le site Web du MRN.

Participation du public

- Les efforts de consultation déployés auprès des populations autochtones (Premières nations et métis) et leur participation à la planification de la gestion forestière et les avantages que leur communauté pourrait en retirer gagneraient à être améliorés.

Planification de la gestion forestière et mise en œuvre

- L'efficacité de certains intrants relatifs au modèle de plan de gestion forestière, aux projections et aux indicateurs pour évaluer la durabilité des forêts à long terme pourraient être améliorés;
- Les niveaux de récolte prévus doivent être plus étroitement prévoir les activités de récolte effectives;
- Les activités de régénération des secteurs de forêts mixtes suivant des opérations de récolte des seuls conifères pourraient être améliorées; et
- Le recours à l'article 18 de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* devrait être examiné afin de permettre aux plans de gestion forestière d'être des actes instrumentaires de la Loi.

Surveillance

- Les programmes de surveillance de l'efficacité en matière sylvicole gagneraient à être améliorés; et
- Les systèmes de suivi et de surveillance de la conformité et du partage d'information pourraient être améliorés.

Pratiques exemplaires en matière de vérification - 2011-2012

- Une application de système d'information géographique (SIG) contribuant aux activités de surveillance de la conformité;
- Un système de registre électronique pour suivre les opérations et les activités de conformité;
- La planification et la mise en œuvre d'un brûlage dirigé dans la forêt boréale; et
- Un programme d'évaluation post-récolte afin d'identifier les prescriptions d'implantation appropriées pour le reboisement de conifères

Inspection de vérification de la forêt Black River



Vérifications indépendantes des forêts

Résultats des vérifications indépendantes des forêts en 2011-2012

Unité de gestion	Conformité	Gérée de façon durable	Renouvellement du PAFD recommandé
Forêt Algoma	Oui	Oui	Oui
Forêt Armstrong	Non	Non	Non
Forêt Bancroft Minden	Oui	Oui	Oui
Forêt Black River	Oui	Oui	Non - été mis sous séquestre
Forêt Black Sturgeon	Oui	Oui	Oui
Forêt French Severn	Oui	Oui	Oui
Forêt Lac Seul	Oui	Oui	Permis a été rétrocedée
Forêt Lake Nipigon	Non	Non	Non
Forêt Magpie*	Oui	Oui	Été mis sous séquestre
Forêt Nipissing	Oui	Oui	Oui
Forêt Pic River Ojibway	Oui	Oui	Non - été mis sous séquestre
Forêt Spruce River	Oui	Oui	Oui
Forêt Sudbury	Oui	Oui	Oui
Forêt Temagami	Oui	Oui	n/a

*L'équipe de vérification a conclu que, en dehors d'une exception d'une importance capitale, la forêt avait été gérée en respectant les exigences prévues par la législation et les exigences des politiques et la durabilité; elle recommande de prolonger le permis sous réserve que certaines conditions soient réglées.

Liste des VIF et des vérificateurs associés en 2011-2012

Unité de gestion	Titulaire du permis/gestionnaire de la forêt	Vérificateur indépendant
Forêt Algoma	Clergue Forest Management Inc.	ArborVitae Environmental Services Ltd.
Forêt Armstrong	Couronne	Arbex Forest Resource Consultants Ltd.
Forêt Bancroft Minden	Bancroft-Minden Forest Company	Craig Howard & Associates
Forêt Black River	Great West Timber Ltd.	Arbex Forest Resource Consultants Ltd.
Forêt Black Sturgeon	AbiBow Canada Inc.	ArborVitae Environmental Services Ltd.
Forêt French Severn	Westwind Forest Management Inc.	KBM Forestry Consultants Inc.
Forêt Lac Seul	McKenzie Forest Products Ltd.	John Cary & Associates
Forêt Lake Nipigon	Lake Nipigon Forest Management Inc.	Arbex Forest Resource Consultants Ltd.
Forêt Magpie	Dubreuil Forest Products Limited	KBM Forestry Consultants Inc.
Forêt Nipissing	Nipissing Forest Resource Management	Craig Howard & Associates
Forêt Pic River Ojibway	Great West Timber Ltd.	Arbex Forest Resource Consultants Ltd.
Forêt Spruce River	AbiBow Canada Inc.	ArborVitae Environmental Services Ltd.
Forêt Sudbury	Vermilion Forest Management	Arbex Forest Resource Consultants Ltd.
Forêt Temagami	Couronne	KBM Forestry Consultants Inc.

Tableau 10c – Résumé des recommandations par principe des vérifications indépendantes des forêts de 2011

Recommandations par organisation	Unité de gestion														Total
	Forêt Algoma	Forêt Armstrong	Forêt Bancroft Minden	Forêt Black River	Forêt Black Sturgeon	Forêt French Severn	Forêt Lac Seul	Forêt Lake Nipigon	Forêt Magpie	Forêt Nipissing	Forêt Pic River Ojibway	Forêt Spruce River	Forêt Sudbury	Temagami	
Engagement	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	6
Participation de la population	2	0	0	0	2	2	0	0	0	1	0	2	0	1	10
Planification de la gestion forestière	5	4	5	0	7	2	3	4	4	5	1	8	1	1	50
Mise en œuvre du plan	4	3	3	1	3	0	6	1	2	3	1	2	1	3	33
Soutien des systèmes	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Surveillance	3	3	2	3	2	0	0	4	3	5	4	1	4	1	35
Objectifs associés à l'aménagement forestier et à la pérennité de la forêt	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	3
Obligations contractuelles	2	2	0	1	3	3	0	3	1	0	2	1	1	0	19
Total	16	14	10	6	18	8	9	14	11	14	8	15	8	6	157

Conformité des opérations forestières

Sommaire de la conformité des opérations forestières – 2011-2012

Le Système d'information sur les opérations forestières (SIOF) emmagasine les données recueillies lors de la surveillance de la conformité des opérations forestières avant de les analyser et d'en faire rapport au MRN, à l'industrie forestière et au public.

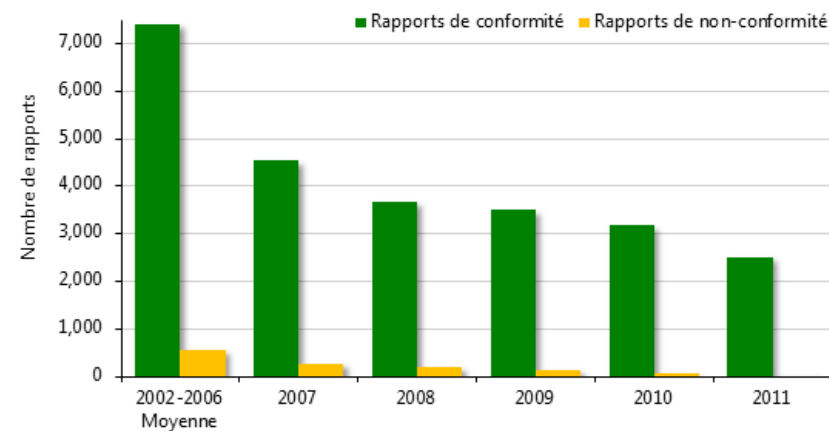
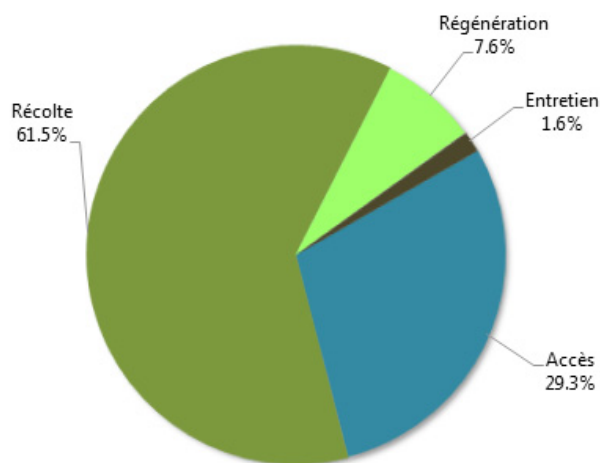
- Le pourcentage moyen de conformité au niveau de toutes les opérations (accès, récolte, reboisement, et entretien) a été de 99 % pour l'industrie et le MRN;
- 227 inspectrices et inspecteurs de la conformité des opérations forestières agréés ont remis 2 552 inspections au SIOF en 2011-2012, soit une diminution du pourcentage de rapports de 21 % comparativement à 2010-2011;
- La baisse des activités de récolte, d'accès, de reboisement et d'entretien consécutives au ralentissement de l'activité de l'industrie forestière est attribuable au nombre moins élevé d'inspections de conformité par rapport aux années antérieures;
- Le pourcentage d'inspections effectuées par l'industrie et le MRN est demeuré relativement constant par rapport aux années précédentes; et
- Ce sont au total 58 mesures de recours et mesures coercitives qui ont été prises, dont 13 ayant donné lieu à l'imposition de pénalités et d'amendes pour la somme totale de 40 270 \$.

Inspection de la conformité des opérations forestières de la forêt Algonquin



Sommaire du rapport d'inspection de conformité

Rapports d'inspection par type d'opération (Pourcentage des rapports)



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Conformité des opérations forestières

Sommaire des rapports d'inspection de conformité des opérations forestières - 2011-2012

Opération	Rapports	Industrie	MRN
Accès	Rapports de conformité	579	162
	Rapports de non-conformité	5	2
	Total	584	164
Récolte	Rapports de conformité	1,142	401
	Rapports de non-conformité	14	13
	Total	1,156	414
Régénération	Rapports de conformité	143	48
	Rapports de non-conformité	2	0
	Total	145	48
Entretien	Rapports de conformité	35	6
	Rapports de non-conformité	0	0
	Total	35	6
Tous	Rapports de conformité	1,899	617
	Rapports de non-conformité	21	15
	Total	1,920	632

Source : SIOF, 14 décembre 2012.

Mesures de recours et mesures coercitives prises 2011-2012

Méthode	Nombre	Valeur
Avertissement	39	
Ordonnances	Suspension des travaux	0
	Réparation	3
	D'exécution	3
Sanctions administratives ¹	12	\$39,540
Infractions imputées ²	1	\$730
Suspension de permis	0	n/a
Total	58	\$40,270

¹ Fonds de réserve forestier

² Trésor

Inspection de la conformité des opérations forestières de la forêt Algoma



Certification forestière

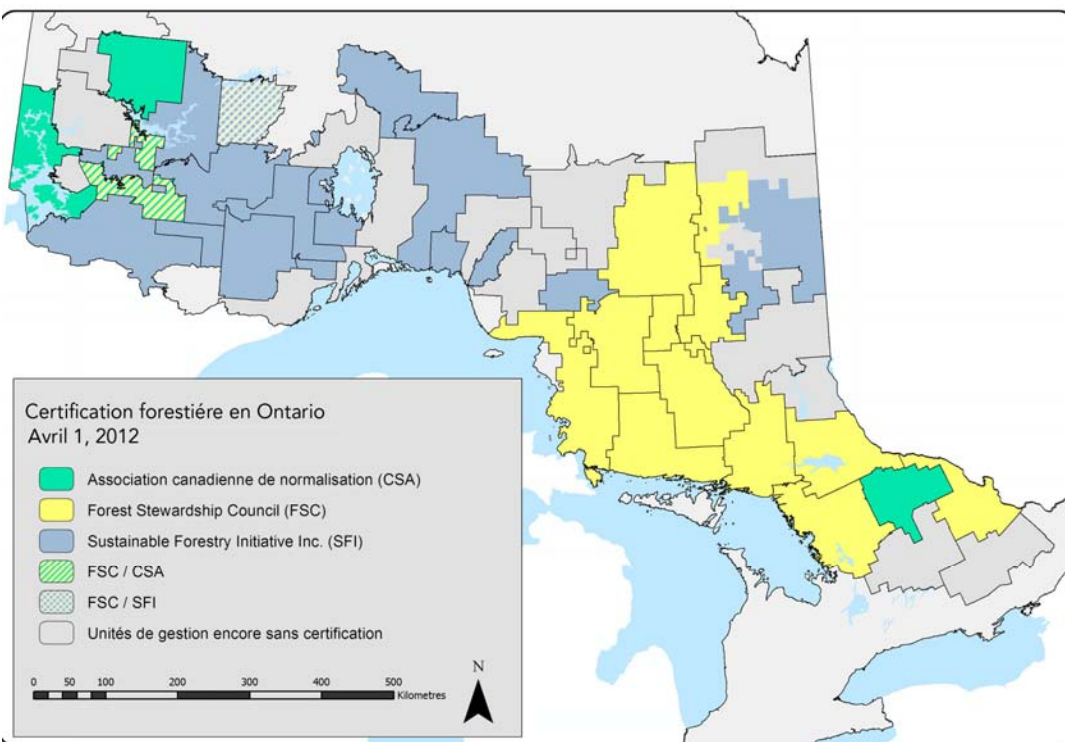
Certification forestière – 2011-2012

Plusieurs unités de gestion forestière en Ontario ont obtenu leur certification auprès d'organismes tiers indépendants. La certification forestière reconnaît les pratiques en matière de planification de la gestion forestière et les pratiques forestières ayant atteint une norme de gestion forestière.

- Les forêts de Bancroft-Minden, Hearst, Mazinaw-Lanark, et Témiscamingue ont toutes obtenu leur certification pour la première fois en vertu du Forest Stewardship Council (FSC);
- La forêt de Lakehead a également obtenu sa certification pour la première fois en vertu de la Sustainable Forestry Initiative (SFI);
- Les forêts de Black River, Kenogami, lac-Seul, Magpie, Pic River Ojibway, et Sapawé ont laissé leur certification se périmé, principalement en raison du grand nombre de faillites d'entreprises titulaires d'un PAFD; et
- En fonction des cycles de vérification de la certification forestière, plusieurs unités de gestion forestière ont fait l'objet d'une nouvelle vérification de certification au cours de l'exercice et sont parvenues à conserver leur certification forestière.

Pour plus d'information sur la certification forestière des unités de gestion forestière :

http://www.mrn.gov.on.ca/fr/Business/Forests/2ColumnSubPage/STEL02_167417.html



Produits forestiers certifiés utilisés pour la construction de bâtiments



Normes de certification forestière



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.



Cliquez pour télécharger des données (en format xls)

Science forestière

Science forestière – 2011-2012

Le MRN a accompli, en collaboration avec ses partenaires, d'importants progrès sur le plan de l'élaboration des politiques, du développement technique, et des programmes scientifiques en rapport avec la gestion forestière, notamment en :

- effectuant des recherches sur les changements climatiques;
- préparant et mettant en œuvre de nouvelles politiques et procédures, et de nouveaux guides sur la gestion des forêts;
- concevant, mettant en œuvre et maintenant des programmes de surveillance à long terme et en réalisant des études scientifiques;
- informant les professionnels et le public;
- élaborant de nouveaux modèles et outils de gestion forestière; et
- concevant des sources de données et d'information nouvelles et améliorées.

Les cinq pages qui suivent traitent des programmes de science forestière en rapport avec la gestion forestière. Chaque programme comporte un hyperlien permettant d'obtenir un complément d'information à son sujet.

Plusieurs projets de recherche du MRN sont en cours ou traitent de sujets étant indirectement liés à la gestion forestière, mais ils ne figurent pas dans ce document. Pour obtenir plus d'information sur les autres projets de recherche menés par le MRN, allez à : <http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Forests/index.html>.

Conception de guides de gestion forestière

Des guides de gestion forestière sont conçus et revus afin de fournir aux aménagistes forestiers des conseils reposant sur les dernières connaissances scientifiques et pratiques exemplaires en date. Parmi les progrès accomplis grâce aux guides de gestion forestière, mentionnons :

- la poursuite de la préparation de la version provisoire du guide sur la gestion forestière portant sur les paysages de la forêt boréale;
- la publication de pratiques exemplaires de gestion concernant le thuya occidental dans l'Ontario boréal; et
- une formation portant sur tous les guides pour les équipes responsables de la planification de la gestion forestière en 2012 et 2013. Une formation sur le Guide sur les peuplements et les sites a été proposée dans toute la ZAF, avec des ateliers organisés à Elk Lake, Geraldton, Nipigon, Pembroke, Thunder Bay, et Wawa.



Science forestière

Forest Ecosystem Science Co-operative Inc.

La Forest Ecosystem Science Co-operative est un partenariat entre le gouvernement et les chercheurs de l'industrie qui consiste à investir dans la science forestière dans le but de contribuer à une gestion forestière durable. Parmi les projets de travail coopératif, mentionnons (disponibles en anglais seulement):

- Bio-indicators of Forest Stream Health Report (rapport sur les bio-indicateurs de l'état de santé des ruisseaux forestiers);
- Wetlands and Water-Birds Project (projet sur les terres humides et les oiseaux aquatiques);
- Lichens Diversity Project (projet sur la diversité des lichens);
- Prescribed Burning Caribou Project (projet de brûlages dirigés dans le cadre de la protection du caribou);
- Caribou Habitat & Population Project (projet portant sur l'habitat et les populations de caribous);
- Forest Biodiversity Genomics Project (projet de génomique de la biodiversité forestière);
- Electronic Data Capture Protocol Project (projet de protocole de saisie électronique de données);
- SFI Forest Hydrology Project (projet d'hydrologie des forêts SFI);
- Permanent Growth Plot Program (Innovation in Forecasting Forest Habitat and Wood Supply)
(programme de placettes d'échantillonnage permanentes, innovation en matière de prévision de l'habitat forestier et de l'approvisionnement en bois); et
- Partnering in the development of a Bio-Cultural Design network (partenariat en vue de la création d'un réseau de conception de bioculture.



Programme d'écologie spatiale

Le Programme d'écologie spatiale contribue au développement et à l'évaluation des politiques forestières et des pratiques relatives à la protection de la biodiversité faunique dans la forêt boréale de l'Ontario. Les activités du Programme d'écologie spatiale consistent notamment à :

- aider les équipes responsables de la planification de la gestion forestière à utiliser des modèles de forêt spatiale (BFOLDS, Patchworks, etc.);
- contribuer à des modèles d'habitat utilisés par l'Ontario Landscape Tool pour la planification de la gestion forestière selon les nouveaux guides;
- mener à bien les travaux relatifs au guide sur la surveillance de l'efficacité des oiseaux chanteurs dans la région des paysages des Grands Lacs et du Saint-Laurent; et
- analyser et faire un compte rendu des travaux relatifs au guide sur la région des paysages boréaux 3W.



Atténuation des changements climatiques et adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques sont une priorité essentielle pour le gouvernement de l'Ontario. Parmi les progrès accomplis sur le plan de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation aux changements climatiques, mentionnons :

- La durabilité dans un climat en évolution : Stratégie du MRNO (2011-2014). Cette stratégie présente les priorités en matière de programmes de recherche et de gestion regroupées sous trois thèmes : comprendre le changement climatique; atténuer le changement climatique; et aider la population de l'Ontario à s'adapter;
- La publication d'un guide pour spécialistes sur l'adaptation au changement climatique pour les écosystèmes de l'Ontario;
- Une modélisation contribuant à l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques dans le Nord-Est de l'Ontario; et
- L'élaboration de documents de politique devant être publiés ultérieurement et traitant de la séquestration de carbone, des changements climatiques sur les écosystèmes aquatiques et des stratégies d'adaptation aux changements climatiques concernant les forêts de l'Ontario.



Surveillance des populations fauniques

Le Programme provincial de surveillance des populations fauniques vise à établir si l'on a continué à recenser des populations en santé de la faune forestière dans la ZAF, en plus d'aider à comprendre de quelle manière la gestion des forêts a des incidences sur les populations fauniques. Parmi les activités de surveillance des populations fauniques, mentionnons :

- un soutien apporté à la surveillance des migrations, au relevé des oiseaux nicheurs, des hiboux, et des bécasses des bois dans le cadre du partenariat Boreal Science Co-operative;
- la rédaction du rapport annuel final de l'Université de Guelph - programme de surveillance des petits mammifères du parc Algonquin en partenariat avec le MRN est à présent terminée; et
- la collecte de données d'inventaire et sur la surveillance de plusieurs espèces dans 17 sites de l'écocorégion 3W, notamment des relevés d'oiseaux, de rencontres terrestres, et d'inventaires aériens d'orignaux et de caribous. Quatorze relevés d'orignaux ont été effectués et deux aires de répartition de caribous ont été recensées (Brightsand et Pagwachuan).



Classification écologique des terres

Le Programme de classification écologique des terres (CET), autrefois appelé le programme de classification des écosystèmes forestiers, a pour mandat de mettre sur pied un vaste cadre panprovincial relatif à la description des écosystèmes, à leur inventaire, et à leur interprétation. Parmi les réalisations du Programme de classification écologique des terres, mentionnons :



- la rédaction d'un article pour une revue et de trois notes techniques régionales sur les sciences et l'information offrant des conseils aux utilisateurs des versions du produit CET;
- la préparation de feuillets d'information sur les écosites : boréal sans arbres, Grands Lacs avec des arbres et sans arbres;
- la mise en œuvre de la CET dans le cadre de l'Inventaire provincial des ressources forestières dans cinq PAFD;
- la contribution à 14 examens intergouvernementaux dans le cadre des classifications végétales canadiennes et américaines;
- la tenue à jour de l'Inventaire des ressources forestières et l'organisation d'ateliers sur la CET à Pembroke destinés au personnel technique de l'industrie forestière et de la région Sud du MRN;
- la mise à jour des documents de formation sur la CET;
- l'organisation d'ateliers de formation à l'intention des spécialistes et de cours sur le terrain (10) dans toute la province; et
- l'intégration du cadre de l'écosite CET à la révision des guides provinciaux sur la sylviculture.



Études sur l'exploitation par arbres entiers et la biomasse

Le projet d'exploitation par arbres entiers, lancé en 1991, devait se concentrer sur les processus des écosystèmes et sur les changements survenant dans le cadre de ces processus en réaction aux niveaux variables de l'enlèvement de la biomasse. Parmi les progrès accomplis en ce qui concerne les études, mentionnons :



- L'intégration des données provenant des installations de productivité du sol à long terme (PSLT) de l'Ontario dans les données provenant des 45 installations PSLT en Amérique du Nord et la publication d'un document manuscrit présentant les conclusions.
- La formation d'un groupe de travail technique fédéral-provincial sur la bio-économie (GTTB) composé de chercheurs scientifiques et de spécialistes en matière de politiques forestières provenant du Service canadien des forêts, du MRN, et du MDNM. Le GTTB a pour mandat d'identifier et d'étudier les options permettant de répondre aux besoins scientifiques et politiques les plus pertinents, notamment en : établissant les priorités scientifiques; en contribuant à des programmes de coopération sur la bio-économie, et en augmentant l'échange des connaissances.
- La publication d'un document (Opportunities and Challenges for Ontario's Forest Bio-economy) dans Forestry Chronicle s'étant penché sur l'utilisation durable de la bioéconomie forestière en fonction des politiques, des guides, des pratiques et des travaux de recherches existants et de ceux à l'état de projet. Ce document, préparé par le GTTB, étudie les incertitudes entourant l'exploitation de la bioéconomie et de la biomasse, fournit des détails sur les mesures de protection existantes, et propose une approche pour continuer à promouvoir la bio-économie ontarienne, tout en mettant en exergue la fiabilité de la durabilité des forêts.



Croissance et rendement

Le Programme de la croissance et du rendement des forêts participe activement à un large éventail d'activités allant de la collecte de données et de renseignements sur le terrain, à la création de nouveaux modèles, lignes directrices et procédures de surveillance. Parmi les activités de croissance et de rendement, mentionnons :

- l'achèvement du nouveau mesurage de neuf placettes d'échantillonnage permanentes dans le cadre de partenariats dans le Sud de l'Ontario avec des offices de protection de la nature et des forêts de comtés;
- la mise en place ou le nouveau mesurage des 35 placettes d'échantillonnage permanentes situées dans la ZAF et des six placettes d'échantillonnage permanentes situées dans le Grand Nord;
- la mise en place ou le nouveau mesurage des 42 placettes d'échantillonnage permanentes dispersées à travers toute la province;
- le nouveau mesurage des 266 placettes d'échantillonnage permanentes dans le cadre d'un partenariat avec la Forest Ecosystem Science Co-operative; et
- l'achèvement de l'analyse de tige de deux parcelles de plantation de pin rouge.



Autres projets de recherche sur les forêts

Plusieurs autres projets de recherche ont étudié différents aspects des activités de la gestion forestière. Parmi ces activités, mentionnons :

- Examiner la meilleure manière d'appliquer des connaissances spécialisées à l'écologie des paysages;
- Résumer deux décennies de travaux de recherche sur la gestion de la végétation dans le numéro spécial d'une revue;
- Documenter les options d'atténuation des changements climatiques grâce à la foresterie et aux biocombustibles;
- Étudier les options de migration assistée des essences comme possible stratégie d'atténuation des changements climatiques;
- Étudier les incidences des changements climatiques sur la tourbe et le pergélisol dans le Grand Nord de l'Ontario;
- Rendre compte des options permettant d'améliorer la qualité des peupliers dans les forêts mixtes boréales;
- Élaborer des lignes directrices pour l'exploitation durable de l'if du Canada;
- Documenter les causes du déclin des pins rouges dans le Sud de l'Ontario; et
- Perfectionner les modèles de croissance des arbres pour améliorer l'estimation des quantités de bois.



Pour en savoir plus sur les activités de recherche et les publications de l'Institut de recherche forestière de l'Ontario, visitez <http://www.mrn.gov.on.ca/fr/Business/OFRI/index.html>.



Science forestière

Centre de lutte contre les espèces envahissantes

Le MRN a mis en place, en collaboration avec le Service canadien des forêts, le ministère fédéral des Pêches et des Océans, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et Environnement Canada, un Centre de lutte contre les espèces envahissantes à Sault Ste. Marie, en Ontario. Ce Centre a pour but de répondre aux menaces provenant des espèces envahissantes en facilitant la coopération, la collaboration, la coordination, et les communications entre le large éventail de groupes d'intervenants participant aux activités de prévention, de détection, et d'intervention. Parmi les points saillants, mentionnons :



- la constitution en tant que société sans but lucratif en 2011;
- la formation d'un conseil d'administration composé de neuf membres et de représentants du milieu des intervenants, notamment des universitaires, de l'industrie, des municipalités, des Premières nations, et des organismes non-gouvernementaux; et
- la réalisation de 62 projets de recherche et de projets stratégiques d'une valeur de 2 millions de dollars dans les catégories suivantes : aquatique, forêts, végétaux, politiques et gestion de l'information.



L'hiver dans la forêt Roméo-Malette



Peuples autochtones

Sommaire de la participation des populations autochtones – 2011-2012

La condition 34 de l'ordonnance déclaratoire (MRN-71) concernant l'approbation par le MRN de l'évaluation environnementale de portée générale sur la gestion du bois d'œuvre des terres de la Couronne en Ontario, stipule que les chefs de district doivent mener des négociations au niveau local avec les communautés autochtones. Ces négociations doivent servir à identifier et à mettre en œuvre les moyens d'atteindre une participation plus égale des peuples autochtones aux avantages tirés du processus et de la mise en œuvre de la planification de la gestion forestière. Les négociations comprennent, sans en exclure d'autres, ce qui suit :

- Proposer des perspectives d'emploi en rapport avec les opérations forestières et celles des scieries;
- Fournir des fibres ligneuses aux usines autochtones de transformation du bois;
- Faciliter les négociations menées par des tiers pour les peuples autochtones concernant les permis avec des titulaires actuels de permis quand des possibilités se présentent;
- Fournir des permis forestiers aux populations autochtones;
- Élaborer des programmes visant à offrir des emplois, des formations et des revenus aux populations autochtones dans le domaine des opérations de gestion forestière; et
- Identifier d'autres ressources forestières susceptibles d'avoir des incidences sur la gestion des forêts ou pouvant être traitées dans le cadre de la planification de la gestion forestière.

Des dispositions et des ententes mises en vigueur par les chefs de district du MRN et les communautés autochtones prennent différentes formes et tentent de tenir compte des besoins particuliers, des moyens, et de la situation des communautés autochtones. Dans sa décision, la Commission des évaluations environnementales a ordonné au MRN de s'inspirer des initiatives en cours, et de proposer de nouveaux débouchés aux communautés autochtones afin qu'elles profitent des activités d'aménagement des forêts dans leur région.

S'il est vrai que la responsabilité de l'application de la condition 34 incombe au MRN, la Commission des évaluations environnementales a toutefois pris acte du fait que la participation des autres parties était d'une importance capitale à une application couronnée de succès. Cela engloberait notamment la participation des communautés autochtones, de l'industrie forestière, et d'autres organismes gouvernementaux (p. ex., Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et Ressources naturelles Canada).

L'adjectif « autochtone » qui est utilisé fait également référence aux « Premières nations » conformément à la définition qui en est donnée dans le paragraphe 35 (2) de la Constitution du Canada, sauf s'il est tiré directement d'une source ou utilisé comme nom propre.

Projet d'éclaircie dans la forêt de Kenora



Relevé d'épicéas dans la forêt Whitefeather



Vous aimeriez en savoir plus? Cliquez pour obtenir des renseignements pertinents.

Peuples autochtones

Progrès des districts

Le MRN doit rendre compte des progrès accomplis en ce qui a trait aux négociations continues avec les populations autochtones, et ce, district par district. Sur les 26 districts du MRN, quatre se trouvent à l'extérieur de la ZAF- Aylmer, Aurora, Cambridge, et Midhurst. Les districts de Peterborough et Kemptville ne font que partiellement partie de la ZAF. Par conséquent, le rapport du district de Bancroft contient des parties des districts de Peterborough et Kemptville situées dans la forêt Mazinaw-Lanark.

Accès aux ressources

Le MRN a aidé l'industrie forestière et les communautés autochtones à négocier un accès aux ressources par le biais de divers mécanismes. Par exemple, des possibilités de récolte ont été proposées en délivrant des permis transzones aux communautés autochtones ou à des membres de la communauté au niveau du district.

Perspectives sylvicoles

Le reboisement des forêts et les soins sylvicoles comprennent, entre autres choses, l'augmentation du matériel de reproduction en pépinière, la plantation, l'ensemencement, l'espacement, le nettoyage, l'éclaircie, et la préparation des terrains. Les chefs de district ont souhaité conclure des ententes particulières entre l'industrie forestière et les communautés autochtones pour réaliser des travaux sylvicoles sous contrat. D'autres importantes activités liées à la gestion forestière, comme le halage du bois, la construction et l'entretien des routes, et la collecte d'information sont également proposées.

Emploi

Les chefs de district ont contribué à la coordination de programmes fédéraux et provinciaux existants afin d'aider les communautés autochtones à se préparer à accroître leur participation aux activités liées à la gestion forestière. Dans certains districts, l'industrie forestière propose une stratégie de formation, un soutien au recrutement et à l'embauche, et des débouchés aux entrepreneurs indépendants. Dans certains cas, le MRN contribue à favoriser la formation des Autochtones en proposant un financement, des installations, ou des équipements. Il arrive que des districts offrent des services de formation directs, ou des initiatives de formation sur le leadership.

En 2011-2012, le taux de participation des populations autochtones travaillant dans tous les aspects de la gestion forestière a varié, en grande partie en raison d'une baisse de l'activité de l'industrie forestière résultant de la conjoncture. Il est clair, d'après l'information obtenue des districts, que les populations autochtones étaient disposées à récolter, en plus d'effectuer des activités sylvicoles et d'autres activités. Les populations autochtones ont également travaillé dans des usines de transformation des ressources forestières (scieries). Les entités commerciales constituées pourraient être directement affiliées à des communautés autochtones, être dirigées par des personnes appartenant à une communauté autochtone, ou exploitées par des personnes non autochtones.

Dans de nombreux cas, les districts sont en mesure de rendre compte ou d'estimer le nombre de personnes participant à certains contrats ou activités, mais ils n'ont pas en règle générale accès aux données sur les chiffres de l'emploi dans d'autres activités. Certains districts sont parvenus à estimer le nombre total d'Autochtones employés par l'industrie dans le district. Par contre, dans de nombreux cas, les données sont incomplètes en ce qui a trait au nombre global d'Autochtones travaillant dans l'industrie forestière.

Accès par les populations autochtones aux ressources - 2011-2012

District	Type de tenure	Total approximatif ¹ du bois attribué (en milliers de m3)	Nombre de collectivités autochtones touchées
Algonquin Park	Contrat	57.6	1
Chapleau	Lettre d'engagement conditionnel	157.8	1
Cochrane	Contrat, Permis	578.1	3
Dryden	Permis	164.4	3
Fort Frances	Contrat, Permis	287.6	8
Hearst	Contrat, Permis	78	2
Kenora	Permis	307.2	3
Kirkland Lake	Contrat, Permis	84.5	2
Nipigon	Permis	453.3	8
North Bay	Permis	26.4	2
Pembroke	Permis	5.7	1
Red Lake	Contrat, Permis, autre	8.2	3
Sault Ste. Marie	Lettre d'engagement conditionnel	30	3
Sioux Lookout	Permis	n/a	1
Sudbury	Permis	104.5	5
Thunder Bay	Allocation, Permis	158.7	4
Timmins	Contrat, Permis	n/a	2
Wawa	Permis	275	2

¹ Pour divers districts, l'estimation de l'allocation totale et/ou du volume de récolte n'a pas été fournie pour certaines communautés autochtones. D'autres possibilités pourraient avoir été entreprises, mais elles ne figurent pas dans le sommaire.

Peuples autochtones

Formation et perfectionnement

Un éventail d'initiatives de formation et de perfectionnement en rapport avec la foresterie est proposé au profit des populations autochtones. Des perspectives ont été offertes dans quelques programmes plus vastes, ainsi que dans une multitude d'offres locales et ciblées. Le MRN et l'industrie forestière ont considérablement soutenu des projets de formation, et plusieurs des possibilités clés sont énumérées ci-après.

Le Programme d'expérience de travail pour les jeunes Autochtones (PETJA) du MRN et le Programme d'emploi des jeunes Autochtones dans le secteur forestier sont des exemples de vastes programmes de formation poussée. Dans le cadre du PETJA, au moins sept districts ont proposé des emplois d'été de huit semaines à de jeunes Autochtones (Thunder Bay, Chapleau, Kirkland Lake, Sioux Lookout, Dryden, Hearst, Kenora, et Sault Ste. Marie). Les placements professionnels proposés par le PETJA ciblent des projets de gestion des ressources, des formations sur l'acquisition de compétences professionnelles, et des formations sur le perfectionnement personnel.

Le Programme d'emploi des jeunes Autochtones dans le secteur forestier (le Programme d'emploi des jeunes Autochtones dans le domaine des richesses naturelles) est en grande partie centralisé au camp Firesteel, à l'ouest d'Upsala. Le programme d'une durée de sept semaines a employé 17 jeunes et chefs d'équipe afin de former 16 communautés autochtones dans cinq districts (Timmins, Dryden, Thunder Bay, Nipigon, et Sioux Lookout). Ce programme est géré par le Collège Confederation et a recueilli le soutien du MRN, d'autres ministères et organismes gouvernementaux, et des partenaires de l'industrie.

La formation la plus fréquemment dispensée aux Autochtones a porté sur les ateliers proposés par le MRN sur la planification de la gestion forestière et, au fur et à mesure que les Autochtones étaient de plus en plus nombreux à y assister, les avantages de ce programme ont concerné un plus grand nombre de communautés. De plus, l'industrie forestière et les entreprises titulaires d'un PAFD participent activement en encourageant des programmes de formation qui visent à éduquer les jeunes et d'autres groupes. Parmi les exemples de formation soutenue par le MRN et l'industrie, mentionnons :

- la formation sur le SIG et l'utilisation d'une scie à chaîne/d'une débusqueuse (Parry Sound);
- des séances de formation sur les activités forestières au Mushkegowuk Environmental Centre (Chapleau);
- le programme Algonquin Earthwalker (Pembroke);
- le programme de formation et d'emploi sur les éclaircies hâtives (Dryden);
- la Whitefeather Forest Management Corporation et le Collège Confederation ont contribué ensemble à proposer un programme de technicien spécialisé dans les écosystèmes forestiers à Pikangikum (Red Lake);
- des cours de formation (Cochrane et Timmins); et
- un cours de lutte contre les incendies S-102 (Thunder Bay).

Accès des populations autochtones aux contrats sylvicoles et à d'autres débouchés - 2011-2012

District	Valeur estimative des contrats et occasions - industrie et MRN	Nombre de collectivités touchées	Types d'activités
Algonquin Park	1,039 ha 76 ha	9	Marquage d'arbres Nettoisement - manuel et opérations d'éclaircie
Cochrane	Unknown	3	Entretien des routes et contrôle des castors
Dryden	4.5 M Seedlings 91 ha	2	Production de semis Opérations d'éclaircie
Fort Frances	\$320 K \$66 K \$766 K \$72 K \$1,537 K	9	Production de semis, plantation d'arbres, collecte des cônes et opérations d'éclaircie Services de gestion forestière Construction et entretien des routes, droits d'accès Inspection des traverses de cours d'eau Déchiquetage et transport de la biomasse
Hearst	Unknown	1	Le transport des déchets de bois
Kenora	\$17 K \$36 K \$96 K	8	Entretien des ponceaux et contrôle des castors L'incinération des déchets Services de gestion forestière
Kirkland Lake	51 ha	1	Opérations d'éclaircie
Nipigon	Unknown 150 K Seedlings	8	Construction et entretien des routes Plantation d'arbres
North Bay	\$244 K	2	Marquage d'arbres et soins sylvicoles - manuel
Pembroke	\$5 k \$3 K	1	Soutien au programme Earthwalker Soutien au spécialiste de la foresterie
Sault Ste. Marie	603 K Seedlings	1	Production de semis et collecte des cônes
Sioux Lookout	Unknown	1	Entretien des routes
Sudbury	200 K Seedlings	1	Production de semis
Thunder Bay	45 K Seedlings	1	Plantation d'arbres

Peuples autochtones

Rôle en matière de planification et de gestion

En plus des efforts déployés en vue d'obtenir une participation plus égale pour les populations autochtones dans les avantages tirés des activités liées à la gestion forestière, les districts du MRN souhaitent qu'il existe des tribunes où les communautés autochtones auront leur mot à dire dans la planification et la gestion des ressources forestières. Les plans de gestion forestière renferment des rapports détaillés contenant des renseignements généraux sur les Autochtones et des cartes des valeurs autochtones. De tels rapports récapitulent l'emplacement des particularités des richesses naturelles, l'utilisation des terres et les valeurs représentant un intérêt pour les communautés autochtones, et les préoccupations des communautés en rapport avec la gestion des forêts. Des districts ont apporté une aide financière à certaines communautés pour qu'elles puissent préparer ces éléments ou embaucher des entrepreneurs externes.

Dans plusieurs districts, les Autochtones sont représentés aux côtés de l'industrie forestière, du gouvernement, et du public au sein des équipes responsables de la planification de la gestion forestière. En outre, les membres autochtones appartiennent souvent à des comités locaux de citoyens (CLC).

Participation des populations autochtones à la planification et à la gestion - 2011-2012

District	Nombre de représentants des collectivités autochtones au sein des CLC		Nombre de représentants des collectivités autochtones au sein des équipes de planification		Nombre de rapports d'information sur le contexte autochtone reçu pour une forêt donnée
	Membres actifs	Membres non actifs	Membres actifs	Membres non actifs	
Algonquin Park	1	0	9	0	5
Bancroft	1	1	5	2	9
Chapleau	0	0	7	2	16
Cochrane	0	0	2	0	3
Dryden	1	0	7	1	11
Fort Frances	1	0	0	0	15
Hearst	0	0	6	0	11
Kenora	1	0	3	3	19
Kirkland Lake	3	0	5	0	5
Nipigon	3	5	8	13	24
North Bay	6	0	6	0	6
Parry Sound	0	1	0	2	5
Pembroke	1	0	8	1	6
Red Lake	0	0	6	0	7
Sault Ste. Marie	0	0	0	0	6
Sioux Lookout	1	8	2	7	5
Sudbury	0	1	4	8	9
Thunder Bay	6	1	4	0	6
Timmins	4	9	11	4	9
Wawa	3	4	9	1	11

Conclusion

Rapport annuel sur l'aménagement forestier – Mots de conclusion

Les forêts de l'Ontario offrent à la population ontarienne une variété d'avantages sur le plan environnemental, économique, et social. Le Rapport annuel sur l'aménagement forestier 2011-2012 met en exergue l'efficacité des programmes forestiers du MRN en veillant à ce que les forêts de l'Ontario soient bien gérées pour les générations à venir.

Le présent rapport contient des renseignements clés sur les résultats de la gestion durable des forêts en Ontario et traite des exigences juridiques prescrites dans l'ordonnance déclaratoire (MRN-71) concernant l'approbation par le MRN de l'évaluation environnementale de portée générale sur la gestion du bois d'œuvre des terres de la Couronne en Ontario. Ce rapport a également été préparé conformément aux principes et à l'esprit de la LDFC.

Nous vous saurions gré de nous faire parvenir votre rétroaction. Si vous souhaitez obtenir des renseignements détaillés ou si vous aimeriez nous formuler des commentaires au sujet du Rapport annuel sur l'aménagement forestier 2011-2012, veuillez nous envoyer un courriel à : ontforests@webmail.MRN.gov.on.ca.

Plus d'information sur les programmes du MRN est disponible à : <http://www.ontario.ca/forêts>.

La rivière Aubinadong dans la forêt Northshore



